Ausgleichskasse SBV
Militärdienstkasse SBV
Pensionskasse SBV

Familienausgleichskasse SBV
swisstempcomp
swisstempfamily

Sumatrastrasse 15 / Postfach 16 / 8042 Zürich / Tel 044 258 82 22
info66@consimo.ch / www.consimo.ch

FICHE INFORMATIVE SUR LA PROCÉDURE BILATÉRALE

AUCUNE ACTIVITÉ SALARIALE DE L'AUTRE PARENT À L'ÉTRANGER

Si la demande indique que l'autre parent n'est pas employé à l'étranger et ne reçoit pas de indemnités pour perte de gain, les allocations complètes seront accordées jusqu'à révocation. Dans ce cas, la Suisse est considérée comme le pays prioritaire, ce qui signifie qu'elle est responsable, conformément aux règlements internationaux, du paiement des allocations familiales.

ACTIVITÉ SALARIALE DE L'AUTRE PARENT À L'ÉTRANGER

Si la demande indique que l'autre parent est employé ou reçoit des indemnités pour perte de gain, la caisse de compensation envoie une demande concernant le droit aux allocations familiales étrangères via une application web (RINA GUI). La demande n'est effectuée que si l'enfant est éligible selon la limite d'âge. Si l'enfant n'est pas éligible selon la limite d'âge, les allocations complètes sont accordées."

Si l'autre parent travaille à l'étranger et qu'aucune demande d'allocations n'y a été déposée, le droit présumé à l'étranger est déduit des allocations suisses. Le montant restant est versé sous forme d'allocation différentielle.

CAS PARTICULIERS

Les paiements directs et à des tiers à l'étranger, ainsi que les cas présentant des doutes fondés, nécessitent des vérifications supplémentaires. De plus, les pays mentionnés ci-dessous s'écartent de la procédure générale et doivent être traités individuellement.

ESPAGNE

Aucune demande n'est envoyée pour les enfants résidant en Espagne. En Espagne, seuls les enfants handicapés ont droit aux allocations familiales. Dans ce cas et pour des raisons d'efficacité, nous renonçons à une vérification et les allocations complètes sont accordées.

ITALIE

Si la demande indique que l'autre parent travaille en Italie ou perçoit des indemnités pour perte de gain, le document cassetto previdenziale est exigée : les montants différentiels sont acceptés pour une période d'un an, du 01.03 au 28/29.02.

Votre collaborateur peut télécharger le document sur le portail de l'INPS, le demander directement auprès d'un bureau de l'INPS[1] ou le demander via un Patronato[2] en Italie.

Hier finden Sie den Link zur Anleitung des Downloads des cassetto previdenziale:
https://www.inps.it/it/it/dettaglio-scheda.it.schede-servizio-strumento.schede-aree-tematiche.cassetto-previdenziale-del-contribuente-50240.cassetto-previdenziale-del-contribuente.html

[1] L'INPS (Istituto Nazionale di Previdenza Sociale) est l'organisme national de prévoyance sociale en Italie. Il s'agit d'un organisme public chargé de gérer et de fournir des prestations de prévoyance sociale.
[2] Un patronato en Italie est une organisation qui aide les personnes à demander des prestations sociales telles que les allocations familiales et à faire valoir leurs droits.

FRANCE

Pour les enfants résidant en France, *l'attestation pour organisme étranger* ou *l'attestation travailleurs* frontaliers est requise dans tous les cas. En France, les allocations familiales doivent être demandées auprès de la caisse d'allocations familiales (CAF[3]) compétente. La demande peut être effectuée en ligne sur le site www.caf.fr.

Si l'attestation de la CAF indique que la caisse d'allocations familiales française ne verse pas d'allocations, les allocations complètes sont accordées jusqu'à révocation. S'il existe un droit en France, les allocations différentielles sont versées rétroactivement. La CAF envoie chaque année en janvier le document requis à chaque bénéficiaire.

Voici un exemple des documents corrects: www.consimo.ch/fr/cc117-swisstempfamily

ALLEMAGNE

Pour les enfants résidant en Allemagne, une attestation de la caisse d'allocations familiales allemande est requise dans tous les cas.

Les allocations familiales doivent être demandées en ligne, par écrit ou directement auprès de la caisse d'allocations familiales compétente. Après examen de la demande, le titulaire reçoit une décision d'octroi ou de refus sur la base de laquelle les allocations peuvent être examinées en Suisse au cours de la même année civile.

APERÇU

Base	Document	Période de validité	Déduction
Pas d'activité salarié de l'autre parent à l'étranger		Jusqu'à révocation	Pas de déduction
Activité salarié de l'autre parent à l'étranger	Demande RINA	1 an jusqu'au 31.12. (Nous effectuerons automatiquement une nouvelle demande).	Droit à l'étranger
Espagne			Pas de déduction
Italie (activité salarié de l'autre parent)	Cassetto previdenziale	1 an jusqu'au 28/29.02.	Droit à l'étranger
France	Attestation pour organisme étranger ou attestation travailleurs frontaliers	Rétroactif	Droit à l'étranger
Allemagne	Attestation de la caisse d'allocations familiales	1 an jusqu'au 31.12.	Droit à l'étranger

[3] Caisse Allocations Familiales – CAF